

Arrêté n°2024/23

**d'autorisation d'installation d'une terrasse sur le domaine public
en bordure du trottoir au niveau de « L'HERMINE » 3, Place de l'Eglise**

□□□□□□

Le maire de la Commune de QUERRIEN

Vu la demande 2020 de Mme RONGIER Corinne de « SNC RONGIER » au 3 Place de l'Eglise ;

Vu l'avis de la commission des travaux du 1^{er} juillet 2015 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 6 avril 2017 modifiant la période d'autorisation annuelle du 1^{er} mai au 30 septembre

Vu l'arrêté n° 16./2015 modifiant le stationnement Place de l'Eglise

Conformément aux dispositions des articles L 2122-21, L 2122-22, L 2211-1, L 2212-1, L 2213-1 et L 2213-6 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'autorisation est accordée à Mme RONGIER Corinne gérante de « SNC RONGIER » d'installer une terrasse en bordure de trottoir au niveau du 3, Place de l'Eglise sur la place de parking située au plus près du passage piéton.

ARRÊTE :

Article 1.

Mme RONGIER Corinne gérante de « SNC RONGIER » est autorisée à installer sur le domaine public, une terrasse en bois de 7,56 m² en bordure de trottoir au niveau du 3, Place de l'Eglise sur la place de parking située au plus près du passage piéton.

Article 2 :

La présente autorisation est accordée pour la période du 22 avril au 30 septembre 2024. Toutefois si l'intérêt de la voirie, de l'ordre public ou de la circulation l'exige, elle pourra être retirée, selon les modalités inscrites dans le dossier de demande d'autorisation.

Article 3.

Le cheminement des piétons devra impérativement être maintenu sur le trottoir et les végétaux mis en place ne devront en aucun cas gêner la visibilité des automobilistes.

Article 4 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie.

Monsieur le Maire de la Commune de QUERRIEN, monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de QUIMPERLE sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Destinataires :

Mairie de QUERRIEN

Cie Gendarmerie QUIMPERLÉ

Pompiers de QUERRIEN

Mme RONGIER Corinne, L'Herminie 3, Place de l'Eglise 29310 QUERRIEN

Fait à QUERRIEN, le 19 avril 2024

Le Maire,
Stéphane CADO

